

Communiqué de presse

Octobre 2023



La Région Bourgogne-Franche-Comté présente au Bpifrance Inno Génération (BIG) le 5 octobre 2023 à Paris

Ce jeudi 5 octobre 2023, à l'Accor Arena à Paris se tenait la 9^e édition de Bpifrance Inno Génération (BIG), avec pour thème cette année la « Fierté ». Organisé par Bpifrance, BIG est le plus grand rassemblement d'entrepreneurs d'Europe. Près de 500 conférences et ateliers et près de 1 000 intervenants étaient au programme.

Nicolas Soret, Vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge du développement économique, de l'économie sociale et solidaire et de l'emploi était présent sur cet évènement économique majeur.

Une occasion pour la Bourgogne-Franche-Comté de rappeler son partenariat fort avec BPI France en région et son engagement dans l'accompagnement des filières vers la transition écologique.

Partenariat BPI fort

La Région Bourgogne-Franche-Comté et Bpifrance entretiennent un partenariat historique et construit autour des axes prioritaires du SRDEII destinés à soutenir l'innovation, l'internationalisation des entreprises régionales, et faciliter le financement de l'économie sociale et solidaire.

Le partenariat région /Bpifrance dans le domaine de l'innovation est important et se concrétise par la mise en œuvre de plusieurs outils :

Le Fonds Régional d'Innovation (FRI) Bourgogne-Franche-Comté, depuis juillet 2016, permet de soutenir financièrement les projets d'innovation des entreprises, qu'ils soient individuels ou collaboratifs.

La Presta'Inno permet de financer une prestation pour les entreprises primo innovantes, nécessitant l'apport de compétences externes pour valider une étape du projet

Les PIA 3 et 4. À la suite du succès du PIA3 régionalisé, le PIA4 régionalisé est doté de 500 M€ et est fléché vers des actions en faveur du développement territorial des PME.

La Région soutient ses filières dans la transition écologique : automobile, H2.

→ L'automobile

Déjà confrontée à des défis majeurs liés au COVID-19, aux tensions d'approvisionnement ou encore à la hausse des prix de l'énergie, la filière automobile sera profondément transformée dans les prochaines années : transition vers le véhicule électrique, digitalisation, changement des habitudes de consommation....

La région Bourgogne Franche comté et l'Etat sont mobilisés et attentifs aux entreprises de la filière automobile à travers plusieurs dispositifs. Cette mobilisation inédite de l'Etat et de la Région repose à la fois sur le plan national pour l'automobile de l'Etat, et sur la feuille de route automobile de la Région adoptée le 26 janvier 2022 qui décline :

- **La Force d'intervention mutations automobile, la FIMA**, qui rencontre et accompagne chaque sous-traitant de la filière,
- **Le dispositif rebond industriel lancé sur quatre territoires de la Bourgogne-Franche-Comté**, grâce à la signature d'une convention exceptionnelle entre l'Etat, la Région et la Banque des territoires,
- **Les efforts en matière d'emploi et de formation** déployés en faveur de la filière automobile

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

Les moyens financiers consacrés par la Région la filière automobile ont **dépassé les 23 M€** pour 2022.

La Région a notamment mis en place en 2023 une prestation de conseil aux entreprises pour les accompagner dans l'élaboration d'une stratégie de mutation ou de diversification. Cette prestation est prise en charge à 100% par la Région. Cette prestation est mobilisable dans trois dimensions :

- Diagnostic activité et situation de l'entreprise / Stratégie mutation-diversification / Elaboration de plan d'action / Suivi
- Elaboration de plan d'action / Suivi
- Diagnostic activité et situation de l'entreprise / Elaboration de plan de relance / Suivi

Victoire Acteurs publics 2023

Le mercredi 8 février 2023, à l'Assemblée Nationale (Paris 7ème), la Bourgogne-Franche-Comté s'est vu décerner un trophée à l'occasion de l'édition 2023 des Victoires des Acteurs publics, pour le projet "Feuille de route pour la mutation de la filière automobile".

→ L'Hydrogène, filière industrielle

Belfort vient d'accueillir la troisième édition du Forum Hydrogen Business for Climate le 3 octobre. Dijon accueillera les Journées nationales de l'hydrogène en juin 2024,

La Bourgogne-Franche-Comté dispose d'un ADN industriel qui lui permet aujourd'hui d'être une place forte de l'hydrogène en Europe grâce à la mobilisation des acteurs, et notamment de la recherche, depuis vingt ans.

Aujourd'hui, il faut poursuivre les efforts pour accompagner les start-ups, encourager les innovations dans les entreprises pour les cas d'usage.

Il s'agit ici de construire une filière industrielle sur toute la chaîne de valeur, pour que, demain, tous les composants d'un électrolyseur ne soient pas produits à l'autre bout du monde, mais en Bourgogne-Franche-Comté

La Région a engagé une feuille de route de 100 M€ pour développer la filière hydrogène sur son territoire.

Parmi les projets financés, on peut citer :

- la mise en place d'un centre de RetD pour les réservoirs hydrogène
- l'accompagnement de projets de RD pour les moteurs à combustion interne
- des projets d'innovation de solutions adhésives pour améliorer les piles à combustibles

La réussite concrète de notre stratégie régionale repose sur les résultats suivants :

Trois projets lauréats du PIIEC h2 sur les 15 projets retenus au niveau national

L'implantation des gigafactories de McPhy, Inocel ou Gen-Hy,

Au total, la création de plus de 1 500 emplois est attendue en Bourgogne-Franche-Comté.

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

→ **École nationale de l'hydrogène**

Préparer l'avenir, c'est préparer les compétences dont nous aurons besoin demain. **C'est la raison pour laquelle la Région et l'Etat, aux côtés de partenaires de l'emploi et de la formation, et des entreprises, est de porter un projet de création d'une Ecole nationale de l'hydrogène, rassemblant tout notre savoir-faire en matière d'enseignement et de formation pour accompagner l'essor de la filière hydrogène en BFC et au-delà.**

L'industrie a aujourd'hui un défi à relever, c'est celui des compétences ; nécessaires à l'installation des entreprises de demain, à leur croissance et à celle des start-up ou des PME, nécessaires aussi pour toute la sous-traitance des technologies de l'hydrogène avec ses spécificités ; ou encore celles nécessaires aux entreprises des secteurs traditionnels de l'énergie ou des travaux publics, qui devront à l'avenir évoluer en prenant en compte des réseaux plus complexes, multi-énergies.

La Région Bourgogne-Franche-Comté porte un projet ambitieux de création d'une Ecole nationale de l'hydrogène en Bourgogne-Franche-Comté, en candidatant à l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » du plan France 2030.

La réindustrialisation par l'innovation des outils ou du positionnement régional :

→ **Fond souverain agroalimentaire : BFC participations**

L'Industrie Agro-Alimentaire (IAA) est l'une des principales forces industrielles régionales. En 2018, ce sont 2140 établissements qui emploient près de 27 000 personnes.

En amont, les filières agricoles régionales emploient 54 000 personnes et représentent 4% du PIB régional, plus du double de la moyenne nationale. Les industries connexes aux IAA représentent quant à elles 16 000 emplois (emballage, matériel, etc.).

La Région a ainsi décidé de créer un fonds d'investissement dédié aux filières alimentaires régionales. Ce fonds a vocation à investir dans les entreprises clefs des filières agroalimentaires régionales, afin de :

- Maintenir les centres de décision en région
- Préserver la structuration des filières en évitant la prédation par des acteurs ayant d'autres intérêts
- D'investir dans une logique de moyen terme « capital patient » et de constitution de tour de table avec les acteurs régionaux.

Une société d'investissement dont la Région est l'associée unique, dotée à 100% de fonds régionaux, dotée à sa création d'un capital de 3,5M€, qui pourrait à terme viser une taille de 15M€.

La société fonctionne en conditions de marché : chaque investissement doit se faire aux côtés d'un ou plusieurs partenaires investisseurs privés dans les mêmes conditions de risque et de rémunération.

Ce fonds a pour ambition d'impulser une dynamique régionale autour du financement de ces filières agroalimentaires et de devenir un outil de filière.

La société régionale n'a pas vocation à prendre le contrôle de l'entreprise cible et en conséquence sa participation sera toujours minoritaire.

Le code général des collectivités territoriales ouvre, par ailleurs, la possibilité aux collectivités territoriales de prendre des participations au capital des entreprises. Cette prise de participation doit se réaliser dans les conditions de marché.

La Région Bourgogne-Franche-Comté envisage désormais, comme investisseur avisé, d'entrer au capital d'entreprise en région Bourgogne-Franche-Comté dans les secteurs stratégiques qu'elle a défini au sein de sa stratégie de spécialisation intelligente.

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

Positionner la Région dans les stratégies nationale d'accélération notamment les biothérapies

La Bourgogne-Franche-Comté dispose de toutes les forces pour contribuer à la construction d'une filière nationale de production de thérapies innovantes, allant de la recherche jusqu'à la production. Cette dynamique est portée par le croisement des recherches entre sciences pour l'ingénieur, notamment issues du savoir-faire régional historique dans les microtechniques, et sciences pour la santé, nourries par l'implication de l'Établissement Français du Sang, et consolidée par l'engagement des CHU dans les essais cliniques.

L'écosystème régional est renforcé par la présence d'entreprises d'envergure internationale comme RD-Biotech, société de biotechnologie qui propose des solutions sur-mesure en Biologie moléculaire, Immunologie et Ingénierie Cellulaire, URGO, qui développe un projet de peau artificiel, ou encore OPM, qui travaille sur des technologies conçues pour sélectionner les molécules les plus efficaces notamment en oncologie.

Aider les entreprises à renforcer leur structure financière :

→ **OSER : Outil de Soutien aux Entreprises Régionales**

La Région Bourgogne-Franche-Comté a lancé son ambitieux programme "OSER Bourgogne-Franche-Comté", une initiative d'ampleur visant à revigorer la croissance et l'innovation au sein des petites et moyennes entreprises (PME) locales. Doté de près de cinquante millions d'euros provenant de fonds européens, OSER s'affirme comme un dispositif majeur au service de l'entrepreneuriat régional.

Au cœur de cette initiative se trouvent deux solutions novatrices conçues pour faciliter l'accès des PME au financement :

Une Garantie Bancaire Gratuite : OSER Bourgogne-Franche-Comté offre aux entreprises une garantie gratuite pour leurs emprunts bancaires, éliminant ainsi l'un des obstacles majeurs entravant leur expansion.

Le renforcement des Ressources Propres : Le programme propose des ressources pour renforcer les fonds propres des entreprises, en particulier les start-ups, les rendant ainsi plus solides et compétitives sur le marché.

La mise en œuvre de la garantie repose sur la collaboration étroite du Crédit Agricole Franche-Comté, du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne et de la Caisse d'Épargne Bourgogne-Franche-Comté. L'outil de renforcement des fonds propres est géré par la société de gestion UI Investissement.

Ensemble, OSER Bourgogne-Franche-Comté et ses partenaires financiers ouvrent la voie à un avenir prometteur pour les entreprises locales, stimulant ainsi la croissance économique et l'innovation dans la région.

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

→ **Fonds création 6**

L'innovation et la création d'entreprise constituent des enjeux majeurs du SRDEII. Afin de les soutenir, la Région propose soit des interventions régionales directes, soit via des outils d'ingénierie financière gérés par des opérateurs, le tout dans une logique d'approche globale du financement des entreprises.

Parmi ces outils, les fonds de capital-risque revêtent une importance particulière. En offrant aux entreprises la possibilité de consolider leurs fonds propres et quasi-fonds propres, ils leur permettent par effet levier de faciliter l'accès aux financements publics et privés et de mener ainsi à bien leurs projets. Ainsi, la Région participe depuis longtemps au financement de fonds d'investissement en capital et notamment sur deux typologies, la création et la mutation des entreprises.

Pour la création, le fonds de capital investissement Création 5 géré par UI Investissement, dont la vocation est d'accompagner les entreprises en création, notamment les start-up, arrive en fin de période d'investissement. La Région va souscrire lors de sa prochaine assemblée plénière dans le nouveau fonds dédié à la création, le Fonds Cap Création 6. Ce nouveau fonds, toujours géré par UI Investissement.

Le montant final du fonds prend une dimension plus importante pour atteindre une taille cible de 40 M€, un effet de mutualisation des moyens favorable pour financer des projets plus importants et de manière plus massive.

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02